

Réf: Dossier N° 028834

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMOS INTERNATIONAL PRESTIGE SERVICES
» en abrégé « CIPS »

Siège social Abidjan, Cocody, ATTOBAN ABRI 2000 VILLA 104

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 02/08/2021 reçus par Me TAPE LIKPIA GHISLAINE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 13/07/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMOS INTERNATIONAL PRESTIGE SERVICES » en abrégé « CIPS »

Objet :

- Intermédiation Financière ;
- Etudes de projet, Suivi-Evaluation ;
- Conseil et Consulting ;
- Génie Civil et Immobilier;
- Audit et Formation,
- Investissement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens, meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location - gérance de tout fonds de commerce;
- la prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ATTOBAN ABRI 2000 VILLA 104

Dirigeant(s) : M AMADOU DIONG (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03684 du 01/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24095/GTCA/RC/2021 du 01/09/2021

